

Mobilité - Covoiturage : les départements du Nord et du Pas-de-Calais se dotent d'une plateforme commune

09/05/2017 Morgan Boëdec / Victoires-Editions

ENVIRONNEMENT - ENERGIE - TRANSPORTS

HAUTS-DE-FRANCE



© Smirt |

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais lancent en juin prochain une plateforme commune de covoiturage. Un bon moyen pour redynamiser un service et le réaxer à l'échelle pertinente d'un bassin de mobilité.

L'initiative, qui a vocation à s'étendre à la région Hauts-de-France, devrait inspirer d'autres collectivités

Covoiturage Oise Mobilité, covoiturage-picardie.fr, **Covoiturez Plus** à Lille... dans la région Hauts-de-France, les sites de covoiturage ne manquent pas. Financés en partie par des collectivités, spécialisés sur la courte distance, ils offrent un réel service mais sont relativement isolés. Et l'ombre du géant Blablacar plane sur eux, a fortiori depuis que la célèbre plateforme vient d'annoncer, le 2 mai, le lancement d'une nouvelle offre et s'attaque - prudemment et certes pas encore dans cette région - au covoiturage sur de courtes distances et aux trajets domicile-travail.

Rallier des forces

Pour redynamiser ce service et garder la main dessus, le syndicat mixte intermodal régional des transports, le **Smirt**, qui regroupe 14 autorités organisatrices de la mobilité du Nord et du Pas-de-Calais, lance en juin une plateforme commune de covoiturage. Un service inédit, avec lequel le Smirt veut frapper un grand coup, en ralliant des forces éparpillées et des sites de covoiturage tenus par des collectivités. "En rejoignant notre plateforme, nous n'en serons que plus forts. Il s'agit de porter cette dynamique du covoiturage à l'échelle pertinente d'un bassin de mobilité", motive Eric Quiquet, directeur du Smirt.

Accélérer le covoiturage domicile-travail

L'initiative s'inscrit également dans un contexte de tournant. Un vent neuf souffle en effet sur les politiques transports des collectivités ! Le numérique leur offre l'opportunité d'élargir leur vision de l'intermodalité.

D'affiner leur rôle de chef d'orchestre face à des offres foisonnantes. L'enjeu est à l'intégration des nouveaux usages (offre dérégulée). Et à plus de complémentarités avec les transports classiques (offre conventionnée). C'est aussi dans cet esprit que le Smirt lance ce portail qui a nécessité une phase d'étude, assurée par le cabinet de conseil **Inddigo**. Sa gestion et la mise en relation des covoitureurs a été confiée à l'opérateur **Covivo**. Les trajets de covoiturage proposés couvriront pour commencer les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le but est d'accélérer le covoiturage domicile-travail, un créneau prometteur mais sur lequel butent nombre d'acteurs. "Et bien sûr de lutter contre l'autosolisme et la congestion routière. Pour cela il faut un outil fédérateur qui s'affranchit des barrières administratives", ajoute Éric Quiquet.

Solliciter les territoires

L'ancien adjoint aux transports de la ville de Lille voit plus loin : l'outil a vocation à s'étendre à l'ancienne région Picardie, puis sans doute à la région Hauts-de-France. "Et pour promouvoir la pratique du covoiturage, une plateforme ne suffit pas", poursuit-il. Seconde phase, l'action de terrain. "Nous sollicitons les territoires, le monde économique et missionnons un groupement pour assurer cet effort de promotion et d'animation d'une politique covoiturage". Constitué d'une agence de conseil en communication (Hula-Hoop), d'une start-up reconnue pour ses solutions de covoiturage dynamique (Instant System) et de l'association **Wimov** (anciennement Voiture & co), il débutera son travail à l'automne prochain.

L'allié des transports en commun

Dernier point fort de ce dispositif baptisé Pass Pass covoiturage : en faire un allié pour les transports en commun. "Complémentaire aux

transports en commun, il s'insère dans une stratégie de création d'une tarification coordonnée, de titres de transports unifiés et de la marque commune **Pass Pass**", détaille-t-il. La plateforme va intégrer le site passpass.fr, dévoilé en mars dernier, et qui réunit l'offre transports des départements. Elle délivre donc une information multimodale, renseigne les offres horaires et tarifaires des 14 réseaux de transports collectifs du Nord et du Pas-de-Calais au travers d'un calculateur d'itinéraires. Mais pas seulement : elle s'enrichira en juin de nouvelles offres de mobilité. Cartographie cyclable, bus longue distance dits "Macron", taxis, transport à la demande, liaisons ferries transmanche, départs et arrivées des vols depuis les aéroports de Lesquin et Beauvais... A terme, elle offrira également une visibilité à des acteurs associatifs et de l'économie solidaire : taxi solidaire, prêt de véhicule pour demandeur d'emploi. L'ensemble des fonctionnalités sera opérationnel en juin 2018. Le site passera alors en temps réel, sera accessible depuis une application mobile et rendra possible l'achat de titres en ligne.